Solagro

Rapport d'activités 2010

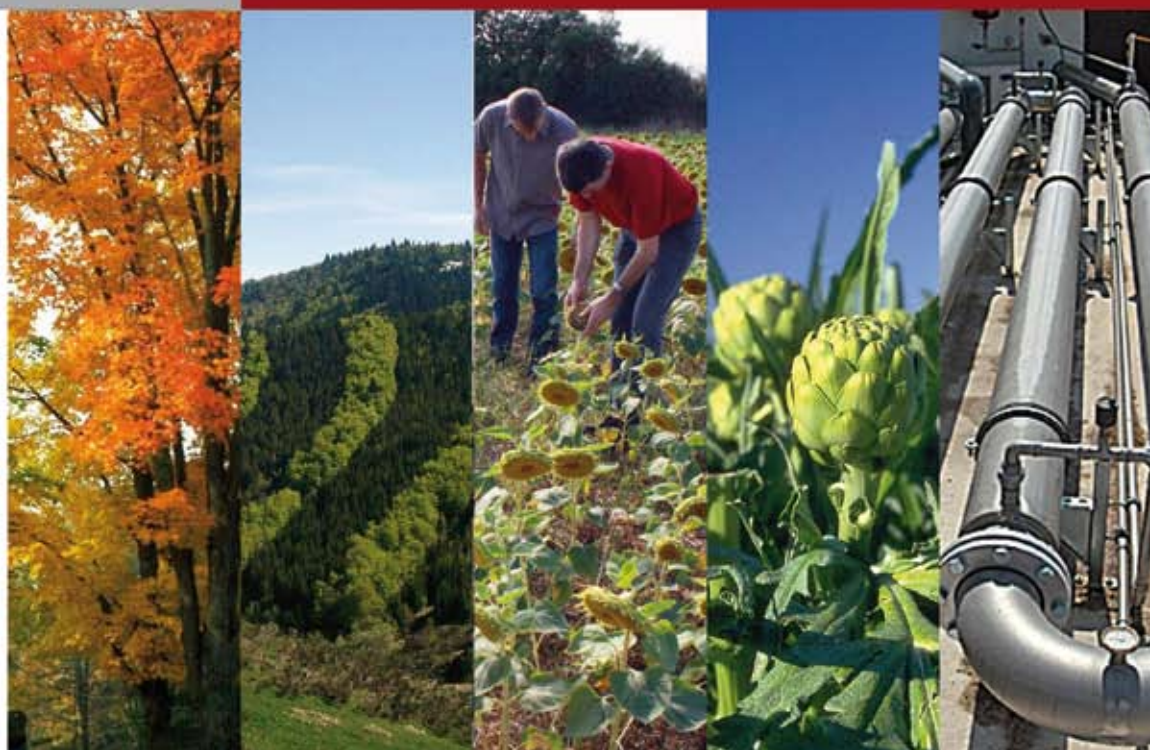

Sommaire

© Eric Péro (spyro)

3 Equilibre ? - Monique Fauré, Présidente
4 Notre vision, nos moyens, nos résultats
5 L'activité 2010 en quelques chiffres
7 « **Solagro** incarne véritablement la notion d'entreprise associative » : 4 questions à Bruno Legagneux
8 Agriculture, énergie, GES : du bilan aux plans d'action
10 Circuits courts de proximité et émissions de gaz à effet de serre : enfin, des données sur les légumes !
12 Do you « Agri » ? 4 questions à Philippe Pointereau sur les collaborations européennes de **Solagro**
13 Attention : pièges à nitrates !
14 Biodiversité et pratiques agricoles : ce que nous disent les plantes messicoles
15 « L'agro-écologie, c'est ce que j'aimerais faire au quotidien » : 3 questions à Xavier Leplaideur
16 Agir au niveau des territoires
18 Méthanisation agricole : de l'étude de faisabilité à l'AMO, bilan chiffré et qualitatif de l'année
19 Méthanisation territoriale : la preuve par 12
21 Le biométhane et les digestats intéressent la recherche
23 Loi et tarifs sur l'injection du biogaz - 4 questions à Christian Couturier
24 Centrales photovoltaïques sur terres agricoles : mais que fait **Solagro** ?
25 La force des réseaux associatifs
26 **INFO➔ENERGIE** : 2000 personnes branchées en 2010
28 Former, informer : 4 questions à Frédéric Coulon et Nicolas Métayer
29 Ils font **Solagro**

Equilibre ?

Monique Fauré, Présidente

Photo : Lucie Bourges

Si 2009 avait été une forte année de croissance pour **Solagro**, symbolisée par l'arrivée de quatre nouveaux salariés, 2010 apparaît davantage comme une année de confirmation, de confortation de l'entreprise associative **Solagro**.

Une année d'équilibre, en quelque sorte :

- Equilibre entre l'action locale, comme le soutien à des agriculteurs qui veulent installer une centrale photovoltaïque ou un digesteur ou encore le conseil aux familles qui viennent consulter l'Espace **INFO➔ENERGIE,** et le global, comme le projet européen « BioBio » visant la définition d'indicateurs européens de biodiversité.
- Equilibre entre nos activités en Région et nos missions en Europe. Enfin, nous commençons à croire que nous pouvons être prophètes en notre pays et notre bilan carbone s'en ressent.
- Equilibre entre le pôle énergie et le pôle agriculture, dont les interpénétrations sont de plus en plus nombreuses ce qui, entre autres, peut faciliter l'équilibre dans la répartition du travail à l'intérieur de l'équipe.
- Equilibre entre le travail de fourmi sur le terrain et la reconnaissance institutionnelle, dont la Médaille d'Or de l'Académie d'Agriculture décernée à Philippe POINTEREAU, pour « sa contribution personnelle, très engagée, aux problèmes d'environnement et d'agriculture en lien fort avec les terroirs ruraux et périurbains », est exemplaire.

Alors, est-ce que tout a roulé parfaitement à **Solagro** en 2010 ?
Probablement pas ! Certes, l'entreprise **Solagro** prospère ; comme si les graines semées depuis 30 ans et qui sont restées longtemps souterraines, puis ont dû lutter contre de féroces vents contraires et des pluies acides en tous genres, n'en ont été que plus fortes.
Mais si l'entreprise se renforce, la vie associative semble, elle, être au ralenti.
La participation des adhérents, amorcée en 2009 avec les commissions, reste légère. Peut-être d'ailleurs que le dynamisme même de l'entreprise fait de l'ombre à la fragile vie militante.
Depuis l'automne 2010, le scénario **Afterres2050** ouvre de nouvelles perspectives pour regarder l'avenir, au moins jusqu'à l'horizon 2050, avec un maximum de regards nouveaux. La question posée : comment utiliser les terres en France, pour satisfaire à la fois les besoins en alimentation, énergie, matériaux nécessite une approche multiple à laquelle chacun peut participer.
Quand nous roulons à vélo, nous savons bien que nous tombons si nous stoppons sans poser pied à terre. Pour garder l'équilibre entre l'association et l'entreprise, il nous faut être plus vigoureux et nombreux à pédaler aux côtés de l'équipe salariée.
Alors, si la lecture de ce rapport d'activités vous interpelle, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Notre vision, nos moyens, nos résultats

Association loi 1901, créée en 1981, **Solagro** a pour objet l'ouverture de « nouvelles voies pour l'agriculture, l'énergie, l'environnement ». Nous expérimentons le concept d'entreprise associative, conjuguant indépendance et but non lucratif. La diversité de nos expertises et la complémentarité de nos modes d'intervention font notre spécificité et expliquent sans doute une croissance continue de notre activité sur les 10 dernières années.

Nos principaux domaines d'intervention :

Énergies renouvelables

Valorisation de la biomasse

Planification énergétique territoriale

Agro-environnement, Agroécologie

Agriculture, énergie, climat

Agroforesterie

Notre démarche

Pour ouvrir de nouvelles voies pour l'agriculture, l'énergie, l'environnement

Evaluer
Rechercher
Innover

Produire des données, des méthodes, des références

Accompagner les porteurs de projets, les décideurs

Etre acteurs du débat public. Former, Informer

Nos moyens

Confronter les visions, les expériences

Une gouvernance partagée :
103 adhérents
14 administrateurs
d'horizons divers
(praticiens, techniciens...)

Une expertise capitalisée
au sein de l'équipe salariée :
12 femmes / 8 hommes
Age moyen: 39 ans

Des partenariats actifs :
- Acteurs de terrain
- Organismes européens
- Réseaux associatifs
- Administrations

Nos résultats 2010

- 31 porteurs de projets "énergies renouvelables" accompagnés (méthanisation, photovoltaïque, séchage de fourrages, solaire thermique...)
- Mise en chantier de l'unité de méthanisation du Lycée de La Motte Servolex (73)
- 1000 diagnostics de fermes réalisés avec nos outils (Planete, Dialecte)
- 500 participants à nos formations
- 2087 particuliers informés sur les économies d'énergie par l'Espace **INFO→ENERGIE**
- 3000 visiteurs par mois sur le site www.solagro.org
- L'émergence de l'injection du biogaz dans le réseau dans le paysage législatif et règlementaire (Loi Grenelle 2, juillet 2010)
- Une stabilisation de notre Bilan Carbone® depuis 2009 (rapporté au chiffre d'affaires)

L'activité 2010 en quelques chiffres

Les produits de notre activité, en croissance de 7% par rapport à l'année dernière, s'élèvent à 1,4 millions d'euros. L'équipe salariée compte 18 équivalent plein temps, soit une hausse de 9% par rapport à 2009.

Plus de terrain et de recherche

Si l'équilibre recherché entre nos différents modes d'intervention (comprendre, faire et faire-savoir) se maintient, notre activité d'accompagnement des maîtres d'ouvrages (AMO) pour la conception et la mise en oeuvre de leurs réalisations poursuit sa croissance. Idées, concepts, outils se confrontent ainsi quotidiennement à la réalité du terrain.

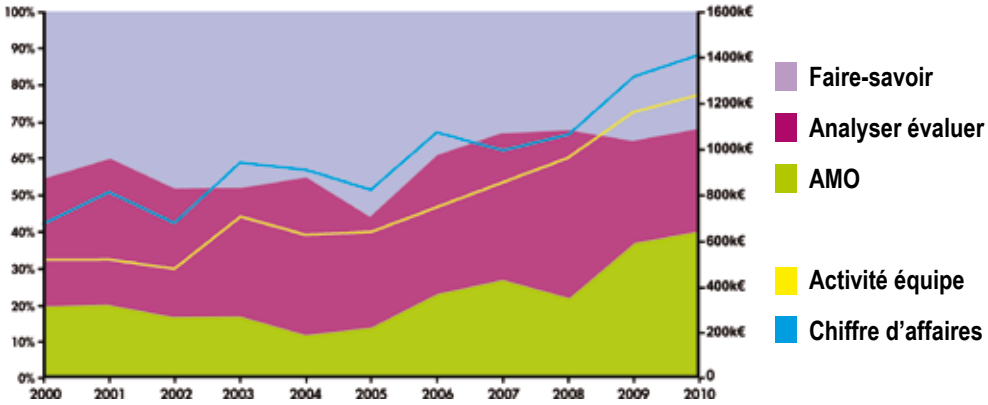

Parallèlement, l'année 2010 se caractérise par un engagement plus important dans des programmes de recherche nationaux ou européens : 10 partenariats engagés au cours de l'année constituent un gros tiers de la partie « analyser / évaluer ». C'est notre capacité d'interface entre recherche et terrain qui est la plupart du temps sollicitée.

Une répartition équilibrée entre les pôles agriculture et énergie

La répartition entre nos différents champs d'action est sensiblement la même que l'année passée et équilibrée entre les deux pôles thématiques :

- biomasse et approche énergie-climat sur les territoires pour le pôle énergie ;
- agri-environnement et approche énergie-climat dans la sphère agricole (exploitations et territoires) pour le pôle agriculture.

La problématique photovoltaïque (installations sur toitures agricoles et surtout évaluation agronomique des projets de centrales au sol) s'affirme.

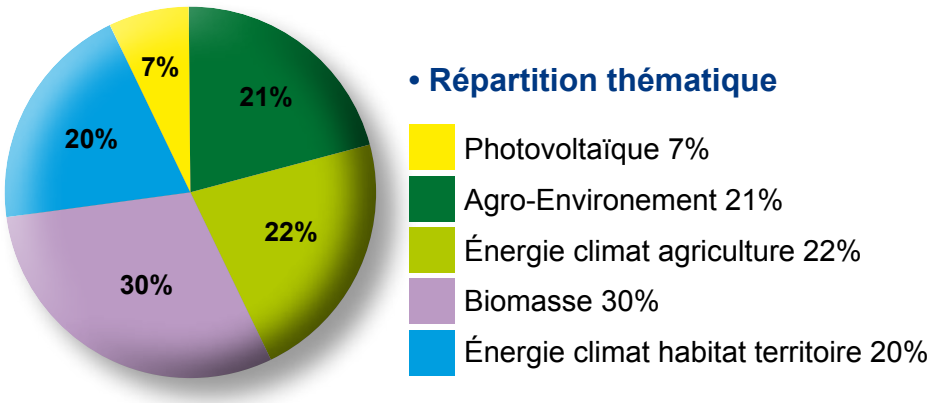

Un doublement de l'activité en Midi-Pyrénées

Nous l'appelions de nos vœux, pour améliorer notre Bilan carbone® et participer plus activement aux projets de notre territoire. Conjoncture ou tendance ? Plus d'un tiers de notre activité concerne Midi-Pyrénées en 2010.

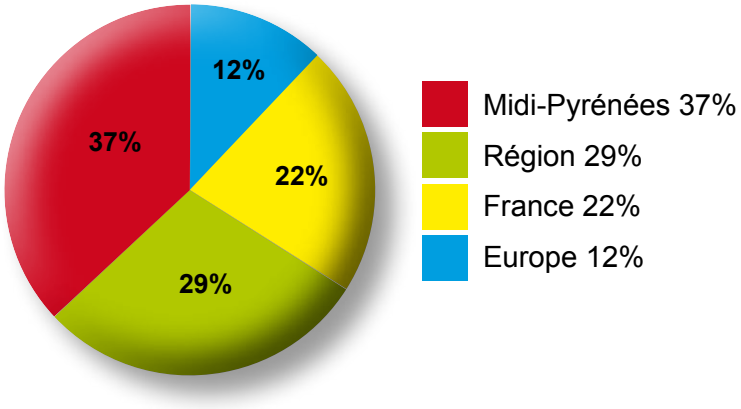

Un petit tiers est développé sur d'autres territoires tandis que nos travaux d'intérêt national et européen constituent le complément.

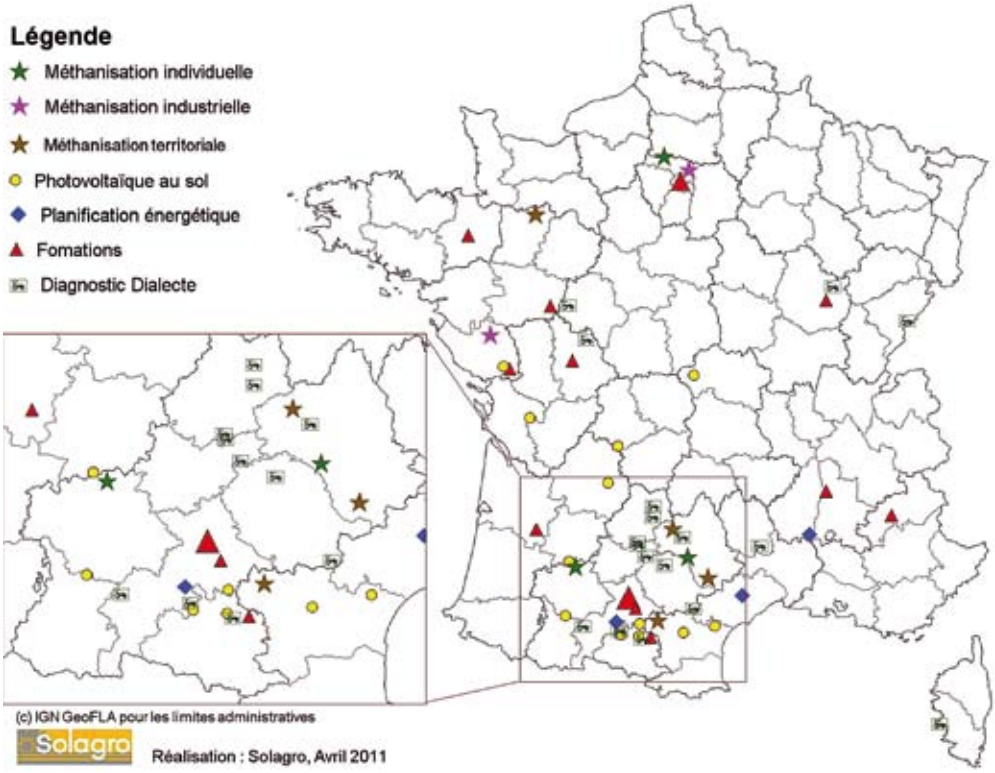

Carte :
Répartition géographique de quelques projets accompagnés, suivis ou étudiés par **Solagro** en 2010

Des financements diversifiés

Deux tiers de nos financements sont d'origine publique : collectivités territoriales (24%), institutions et agences d'état (30%), Union européenne (12%). Un tiers de notre activité est développé avec des partenaires privés, qui bénéficient cependant souvent eux-mêmes d'aides publiques pour les travaux qu'ils nous confient.

« Solagro incarne véritablement la notion d'entreprise associative » 4 questions à Bruno Legagneux

Cultures, façons de penser, expertises et expériences complémentaires : les échanges entre l'activité de bureau d'études et la vie associative à **Solagro** sont riches. Nous avons demandé à Bruno Legagneux, membre fondateur et administrateur de l'association, de nous faire partager sa perception de cette richesse.

En 2009, Solagro a décidé de conserver son statut associatif, au terme d'une réflexion longue et animée sur le statut juridique le mieux adapté à notre activité. Aucun regret ?
Nous avons choisi de nous approprier la notion d'« entreprise associative ». Elle nous convient parfaitement, en ce sens qu'elle démontre bien la cohérence, souhaitée par tous à **Solagro**, entre la dimension militante, éthique, de notre engagement et notre désir d'autonomie économique. Aucun regret, donc.

Le choix du statut associatif, c'est notamment celui de la richesse des échanges entre bénévoles et salariés. À ton avis, qu'apportent les adhérents à l'expertise de Solagro ?
Par leurs participations, les adhérents apportent un regard extérieur, leurs idées, des réflexions, des propositions. Ils jouent un rôle utile d'aiguillon : le fait d'avoir des comptes à rendre au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale incite l'équipe salariée à régulièrement se remettre en question. C'est un gage sérieux de processus d'amélioration permanente !

Au contraire, quelles peuvent être les difficultés liées au statut associatif pour l'activité de Solagro?
Le défi principal, c'est de faire vivre notre démocratie interne : comment trouver l'équilibre de gouvernance qui marche ? C'est un effort permanent, et chaque renouvellement d'administrateurs est porteur de cet enjeu. L'osmose entre administrateurs et équipe dirigeante est un équilibre évolutif.

Tu es administrateur depuis les débuts de Solagro – que t'apporte cet engagement bénévole ?
Je suis venu avec la volonté de participer à une démarche de recherche et développement d'alternatives, alliant militantisme et entreprise. Et puis **Solagro**, c'est aussi la chance de rencontrer des personnes d'origines très diverses, avec lesquelles on échange et on se forme - j'en reste un incorrigible fidèle ! Enfin, c'est un sentiment de grande satisfaction d'avoir participé à un tel projet.

Afterres2050 :
Un projet à la croisée des chemins associatif et professionnel.
Notre agriculture pourra-t-elle nourrir la France en 2050 en affamant le changement climatique ? La question préoccupe citoyens et décideurs. **Solagro** se propose d'apporter sa pierre à l'édifice en élaborant, dans le cadre d'une démarche participative, un scénario à 2050 durable, crédible, compréhensible et quantifié physiquement. Il fournira, entre autres, le volet « biomasse » du scénario négaWatt avec lequel il partage quelques « scénaristes ».
Ce projet mobilise les forces associatives de **Solagro**, mais aussi les connaissances capitalisées grâce à de nombreux projets et études. Première mouture prévue en mai 2011.

Agriculture, énergie, GES : du bilan aux plans d'action

Novembre 2010 : naissance officielle de Dia'terre®, nouvel outil commun de diagnostic énergie / gaz à effet de serre de l'exploitation agricole, porté par l'ADEME et les partenaires agricoles.
2010 est une année charnière : entre bilan de l'expérience PLANETE et accompagnement de l'outil Dia'terre®. Trois membres de l'équipe sont mobilisés largement sur ces sujets.

Les références PLANETE

Tâche de longue haleine (près de 200 jours de travail), le traitement des données et l'élaboration des « réfPLANETE2010 » a permis de compléter, confirmer et approfondir le travail fait en 2006. Les données traitées sont issues des 3500 bilans « PLANETE » effectués entre 1999 et 2009 par plus de 200 utilisateurs en France, principalement des organismes agricoles (chambres d'agriculture, ADASEA, associations …).
Mené avec le soutien de l'ADEME et avec un appui du CIRAD dans le cadre du programme de recherche SYSTERRA, ce « bilan des bilans » se présente sous la forme de 11 fiches de synthèse par système de production.

Que retenir ? En moyenne, les 3500 exploitations étudiées consomment 23 GJ/ha de SAU (660 EQF/ha) et émettent 4,6 teqCO^2/ha de SAU chaque année. Les principaux postes de consommation d'énergie sont les achats d'aliments (22 %), les fertilisants (21 %), le fioul domestique (18 %), l'électricité et l'énergie pour l'eau (13 %) et le matériel (8 %).
Les résultats mettent surtout en lumière une grande variabilité entre exploitations d'un même système de production. Il existe des marges de progrès importantes pour les exploitations les plus « énergivores ». Dans presque toutes les productions, les exploitations économes consomment jusqu'à moitié moins d'énergie que les plus énergivores et émettent aussi beaucoup moins de gaz à effet de serre.

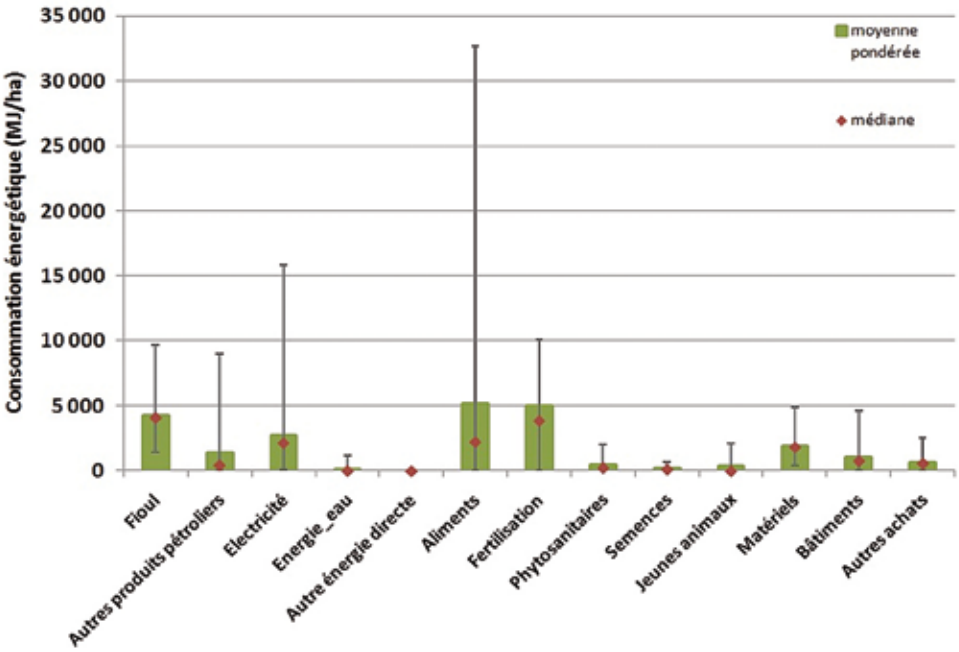

Consommation d'énergie par poste et variabilité

La valeur moyenne est pondérée par la SAU des exploitations. Les barres verticales représentent la variabilité des consommations par poste : le point haut signifie que 5 % des exploitations ont une consommation supérieure à cette valeur ; le point bas indique que 5 % des exploitations ont une valeur inférieure à cette valeur.

Les références PLANETE ont également été intégrées à l'outil Dia'terre® pour fournir un point de comparaison de la consommation globale d'énergie de l'exploitation évaluée.

Les fiches sont disponibles sur : http://www.solagro.org/site/424.html

• **Solagro** poursuit l'accompagnement du programme AGIR de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur pour l'agriculture, par l'appui aux têtes de réseaux agricoles et par l'évaluation des dossiers des agriculteurs. Fin 2010, près de 70 plans d'actions ont été financés par la Région PACA sur le programme « vers 100 exploitations et coopératives exemplaires ».

• **Solagro** participe à différents programmes CasDAR sur le thème « énergie et agriculture », portés par les partenaires agricoles : Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées, ACTA & CEMAGREF.

• Au-delà des aspects méthode et expertise, **Solagro** est aussi réalisateur de diagnostics « énergie » sur les exploitations agricoles.

Dia'terre® : nouvel outil commun

Solagro est impliqué dans la création de Dia'terre® depuis 2007, aux côtés de l'ADEME. L'outil est désormais mis à disposition des conseillers depuis novembre 2010, après une formation obligatoire. **Solagro**, appuyé par Résolia-APCA et le service formation de l'Institut de l'Elevage, a réalisé, pour le Service Formation Externe de l'ADEME, l'ingénierie des formations (objectifs, schémas pédagogiques, manuel du formateur et supports de formation) à Dia'terre®.

Solagro est l'un des 5 organismes de formation habilités par l'ADEME.

Point fort pour les utilisateurs de PLANETE : ils peuvent retrouver dans Dia'terre® les données source de leurs anciens bilans PLANETE et les reprendre, avec les modes de calculs de Dia'terre®, pour les mettre à jour et faire un nouveau bilan.

« AgriClimateChange » : Energie et GES au niveau européen

L'année 2010 aura surtout été celle du lancement du projet européen LIFE+ intitulé « AgriClimateChange » (ACC, 2010-2013), avec nos partenaires espagnols, italiens et allemands.
Objectifs principaux :

- La création d'un outil de diagnostic commun aux 4 pays partenaires du programme, le logiciel « ACCT » (AgriClimateChange Tool) et son transfert vers chaque partenaire. L'outil intègre une approche globale de l'exploitation et de ses ateliers, les consommations d'énergies fossiles et les énergies renouvelables, les émissions de GES et le stockage de carbone dans les sols et la biomasse végétale.
- La création d'un réseau de 120 fermes pilotes, dont 24 en France, sur lesquelles seront réalisés des diagnostics «énergie-effet de serre» et des plans d'action qui visent une réduction de 10 à 40 % de l'énergie et des émissions de GES. Ces diagnostics permettront de comparer les résultats entre pays.
- Un effort de sensibilisation aux thématiques énergie / GES en agriculture, à destination du milieu agricole et des institutions. Sur la base des résultats obtenus, les partenaires formuleront des préconisations auprès de l'Union européenne pour améliorer l'efficacité énergétique des exploitations agricoles et lutter contre le changement climatique.

Les partenaires du projet lors d'une visite d'exploitation en Espagne, septembre 2010

Circuits courts de proximité et émissions de gaz à effet de serre : enfin, des données sur les légumes !

Livraison de paniers, vente à la ferme, marchés de producteurs, potager au bout du jardin … : les consommateurs s'intéressent de plus en plus à ce que le local peut leur apporter de meilleur.
Mais les données sur l'empreinte climatique et énergétique des circuits courts, dits de proximité, font parfois défaut. L'étude que nous avons réalisée avec TERCIA Consultants sur « les légumes en circuit court de proximité (CCP) » pour l'ADEME Midi-Pyrénées apporte des premières réponses.

La méthode

Après une caractérisation des circuits courts de proximité et un état des lieux régional, nous avons :

- réalisé les diagnostics « Gaz à effet de serre » de 14 circuits courts maraîchers, et cela sur la totalité de la chaîne : production, livraison et déplacements des consommateurs,
- réalisé des comparaisons avec les quelques analyses en cycle de vie de circuits « longs » disponibles,
- élaboré des scénarios prospectifs à 2020 et 2050 sur l'approvisionnement en légumes de proximité des habitants de l'aire toulousaine et de Midi-Pyrénées,
- proposé des mesures incitatives pour promouvoir les CCP dans le cadre des politiques de l'ADEME.

Un circuit est court quand il n'y a qu'un seul intermédiaire entre le vendeur et le consommateur, voire aucun (comme dans le cas des jardins). La distance d'approvisionnement qui caractérise la proximité est une donnée encore subjective. Le bon indicateur est issu d'une combinaison entre le volume transporté et la distance.

Les résultats des diagnostics sont très variables, du fait de la diversité des pratiques des maraîchers et jardiniers. Ces écarts n'en révèlent que mieux les leviers à mobiliser pour permettre aux circuits courts d'être « gagnants » sur tous les tableaux : énergétique, climatique, social, environnemental.

Certains circuits émettent 319g eqCO^2 par kg de légumes produits quand d'autres émettent 1102g eqCO^2 par kg de légumes.

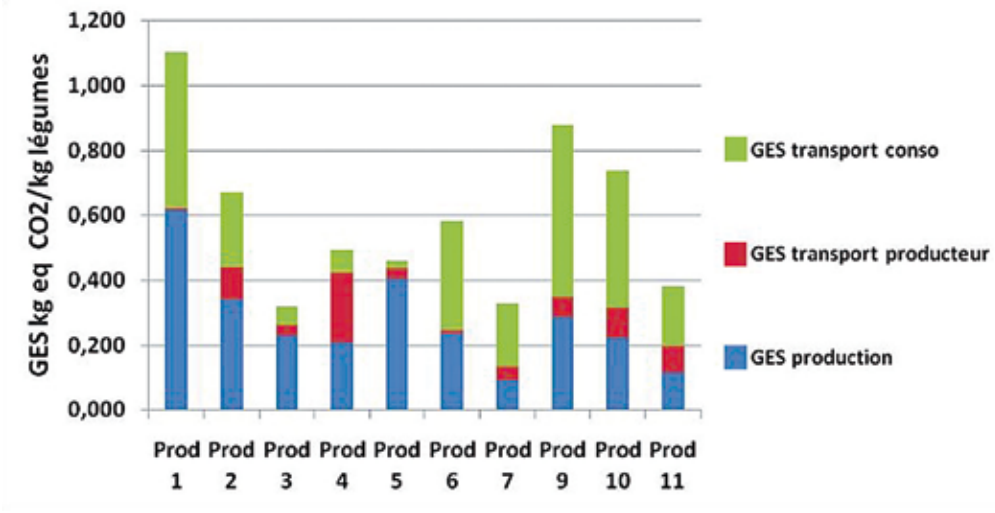

Une empreinte carbone plus faible

Le poids transporté par km et les distances parcourues par le producteur et par le consommateur sont les facteurs clés de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. La production agricole est l'autre secteur important : elle est à l'origine de près de la moitié des émissions totales avec une variabilité forte selon les intrants utilisés et les types de productions.
En moyenne, les circuits courts de proximité ont, sauf situation particulière ou contrainte majeure, une empreinte carbone plus faible que celle des circuits longs, surtout quand les légumes sont produits sous serres chauffées. Mais cette étude, comme tous les travaux exploratoires, a ses limites. Le hors saison n'étant pas dans la culture de nos « enquêtés », nous manquons de données sur le maraîchage de proximité sous serre chauffée.

Enfin, pour approvisionner l'aire toulousaine et la région Midi-Pyrénées en légumes en CCP, les surfaces qu'il faudrait théoriquement allouer au maraîchage - quelques % de la SAU - restent raisonnables, contraintes de pression foncière et d'accessibilité des terres à une irrigation indispensable pour les maraîchers mises à part.

L'alimentation : prochain champ d'investigation ?

Les questions alimentaires reviennent en force dans le débat public, avec une recrudescence d'enquêtes et de documentaires mettant en lumière les liens entre modèle agricole et qualité des produits alimentaires.
Solagro souhaite investir davantage ce terrain, afin de faire le lien entre spécialistes de l'agronomie et spécialistes des circuits alimentaires. L'étude Circuits courts a été notre premier pas dans ce sens. Nous avançons également sur ce sujet aux côtés des collectivités que nous accompagnons dans leurs démarches de planification énergétique. Enfin, le groupe de travail « alimentation » de notre scénario **Afterres2050** s'est mis en route fin 2010 : à suivre, donc !

Do you « Agri » ? 4 questions à Philippe Pointereau sur les collaborations européennes de Solagro

Les projets européens représentent environ 12 % de notre activité. Philippe Pointereau, directeur du pôle Agriculture de **Solagro**, fait le point.

Solagro s'engage au niveau européen : avec quels projets ?
Ces dernières années, nos travaux européens étaient le fruit de contrats d'expertise pour le Centre commun de recherche de la Commission européenne, ou pour l'Agence européenne pour l'environnement. 2010 a marqué notre entrée de plain-pied dans des programmes collaboratifs européens :
• De recherche, avec BioBio, lancé en 2009 et Biocore (voir dans la marge) ;
• Ou de transfert, avec :
- Ecodiag, un programme « Leonardo » piloté par Supagro Florac, grâce auquel notre outil de diagnostic agro-environnemental Dialecte sera transféré en Espagne et Roumanie ;
- AgriClimateChange, qui élargit nos travaux français sur agriculture et énergie.

Aujourd'hui, que nous apportent les programmes européens ?
Une bonne connaissance des travaux de recherche, des politiques publiques, des programmes agro-environnementaux et des outils existant dans différents pays de l'Union européenne. Les échanges avec nos partenaires nous permettent à la fois de transférer nos savoir-faire, et d'en acquérir de nouveaux.

Tu es particulièrement impliqué dans le projet BioBio : quels sont ses principaux enseignements pour l'activité de Solagro ?
BioBio est un programme de recherche qui vise la définition d'indicateurs de biodiversité pour les exploitations agricoles européennes. En 2010, des mesures ont été effectuées par les chercheurs associés au projet sur 250 fermes – les résultats confirment la complexité des liens entre pratiques agricoles et biodiversité. Comment, dans ces conditions, proposer des indicateurs faciles à mettre en œuvre par des acteurs du milieu agricole ? C'est le défi de 2011.

Ne risquons-nous pas, avec un investissement croissant dans ce type de projets, de nous éloigner du « terrain », de la réalité des agriculteurs ?
C'est justement pour notre capacité à interagir avec le milieu agricole que nous avons été associés à ces programmes de recherche. Nous y sommes chargés de l'animation des SAB, « stakeholders' advisory boards », qui permettent aux acteurs économiques et sociaux de donner leurs avis sur l'évolution des projets.
Et puis, il y a une grande cohérence entre ce que nous apprenons au niveau européen et nos travaux de terrain : suite au programme BioBio, par exemple, nous allons effectuer en 2011 un suivi de la biodiversité sur 5 fermes en Midi-Pyrénées.

« Biocore », pour bio-commodity refinery : au sein de cet ambitieux projet de recherche (20 M€ de budget sur 4 ans), Solagro côtoie des biochimistes et des spécialistes de l'analyse de cycle de vie des filières biomasse de 12 pays européens. Croiser les approches, confronter les points de vue : rien de tel pour progresser dans la compréhension des enjeux et des problématiques de la future « bio-économie ».

Pour en savoir plus :
www.biocore-europe.org ; www.biobio-indicator.org ; www.agriclimatechange.eu
http://wikis.cdrflorac.fr/038/wakka.php?wiki=Accueil

Attention : pièges à nitrates !

Préoccupée par le relevé récurrent de fortes teneurs en nitrates dans les eaux de Midi-Pyrénées, la DREAL[1] a fait appel à **Solagro** pour étudier les potentialités des cultures intermédiaires dites « pièges à nitrates » (CIPAN), comme mesures préventives.
La présence de nitrates dans l'eau est fortement corrélée aux pratiques agricoles : les CIPAN soustraient du lessivage une grande partie des nitrates, en les stockant temporairement sous forme de biomasse végétale. Des expérimentations nationales ont également démontré l'intérêt des CIPAN pour améliorer la structure des sols, lutter contre l'érosion et améliorer les bilans GES des exploitations.

État des lieux régional

À l'échelle de la région, environ 1 % des 400 000 hectares d'intercultures longues (50 % maïs/maïs et 35 % blé/tournesol) étaient couverts par des CIPAN en 2006. Or la moitié de ces hectares d'intercultures longues (210 000 ha) sont situés dans des zones dites « vulnérables ». Les situations où le risque de lessivage est « très élevé » sont principalement les zones limoneuses (ou sableuses) des vallées (plaines d'alluvions récentes et terrasses, sables fauves). Dans ces zones, les successions maïs/maïs sont dominantes.

Deux facteurs principaux freinent l'implantation des CIPAN :
- Le décalage du labour vers le mois de novembre et la surcharge des calendriers à cette période (labour + semis des céréales).
- Le coût de la mise en place des CIPAN.

Les pistes de développement

Les mesures suivantes permettraient de lever les freins techniques au développement des CIPAN :
- Mise en place d'essais de longue durée dans la région, afin de produire des résultats pertinents pour le contexte local.
- Allongement des rotations afin de réduire la charge de travail automnal tout en améliorant la mixité des systèmes.
- Réduction du travail du sol.
- Développement des techniques de semis direct sous couverts végétaux, qui intègrent les couverts comme un outil de travail du sol.

Par ailleurs, il est nécessaire de mener une réflexion sur les barrières économiques à la mise en œuvre, en envisageant les réductions de coûts potentielles (semences fermières, modes d'implantation) et les pistes de valorisation de l'interculture (fourrage, double culture, valorisation énergétique, économie d'azote).

Nous travaillons sur les techniques de semis direct dans le cadre d'un programme CasDAR « Techniques Très Simplifiées d'Implantation » piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées (2009-2011)

(1) Direction régionale de l'environnement, de l'agriculture et du logement

Semis de maïs dans un couvert de féverole (détruit mécaniquement) après passage d'un strip-till - sol limoneux (Tarn - 2010) .

Biodiversité et pratiques agricoles : ce que nous disent les plantes messicoles

« L'activité humaine est à l'origine de l'accélération du rythme de la perte de diversité de la vie sur Terre. Mais nous pouvons empêcher cela. ».
Cet appel, lancé par les Nations Unies dans le cadre de l'Année Internationale de la Biodiversité, fait écho aux travaux de **Solagro** concernant les liens entre pratiques agricoles et biodiversité. Le programme BioBio (p. 14), nos travaux sur les systèmes agricoles à haute valeur naturelle (HVN) et les progrès de la Commission Agroécologie (p. 17) témoignent du développement continu de notre expertise sur ces sujets.
C'est également dans ce cadre que nous nous sommes impliqués, depuis 2006, aux côtés du Conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées et d'autres partenaires, dans un Plan régional d'action pour la préservation des plantes messicoles.

© CBPMP

Les plantes messicoles, qu'est-ce que c'est?
Plantes annuelles à floraison printanière et estivale, les plantes messicoles se développent uniquement dans les champs de céréales à paille.
On en compte une centaine d'espèces comme l'adonis, le bleuet, la nielle ou la nigelle.

La contribution particulière de **Solagro** a consisté en l'étude du lien entre pratiques agricoles et présence de plantes messicoles. Deux dispositifs ont été mis en œuvre : un suivi détaillé de 8 fermes particulièrement riches en messicoles, et un suivi simplifié de parcelles présentant au moins une messicole. Ces suivis ont démontré que seules les pratiques extensives (faible fertilisation azotée, faible utilisation d'herbicides, maintien de semences fermières…) offrent l'opportunité aux messicoles de se maintenir durablement.

Afin de répondre à un objectif de longue date de renforcer nos capacités internes sur les thématiques liées aux interactions entre pratiques agricoles et biodiversité, l'année 2010 s'est terminée avec la création d'un poste dédié et le recrutement de Brigitte Langevin, qui a pris ses fonctions en avril 2011. Les chantiers ne manquent pas : formations, poursuite du suivi des fermes pilotes, participation au comité de pilotage du Plan National d'Action pour la conservation des messicoles, création d'un outil d'aide à la mise en œuvre de la lutte biologique… À défaut de l'être au niveau international, 2011 sera certainement une nouvelle année de la biodiversité pour **Solagro** !

Recensement des plantes messicoles dans une parcelle dans le cadre de l'étude.

Pour en savoir plus sur les résultats de nos travaux sur les messicoles : http://www.solagro.org/site/433.html

« L'agroécologie, c'est ce que j'aimerais faire au quotidien » 3 questions à Xavier Leplaideur

Connaître, définir, valoriser les pratiques agro-écologiques : c'est l'objectif de la « Commission Agroécologie » qui réunit adhérents, partenaires et salariés de **Solagro**. Xavier Leplaideur, adhérent et agriculteur en Tarn et Garonne, y participe activement.

L'agro-écologie, pour toi, qu'est-ce que c'est ?
L'agro-écologie, c'est ce que j'aimerais faire au quotidien ! En tant que solution transversale entre l'agriculture biologique et les systèmes conventionnels, l'agro-écologie apporte des réponses que l'agronomie ne nous a plus apportées depuis longtemps.

Concrètement, sur notre exploitation, nous avons décidé de sarcler la lavande. Cela nous permet à la fois d'avoir un suivi plus précis de l'état de la parcelle (afin d'éviter la multiplication des chardons et liserons) ; et c'est surtout le souci de la qualité du produit (huile essentielle de lavande) qui nous motive !

À quels enjeux répond l'investissement de Solagro sur l'agro-écologie ?
À **Solagro**, la réflexion sur l'agro-écologie se veut pragmatique, libérée des cloisonnements récurrents en matière de pratiques agricoles.
Il s'agit de répondre à la fois aux problématiques de coûts que rencontrent les agriculteurs (fioul, engrais minéraux), et aux questions environnementales telles que l'appauvrissement des sols, résultant de 30 à 40 ans de monocultures en rotations courtes. L'agro-écologie peut notamment proposer une voie acceptable pour les systèmes de grandes cultures.

Concrètement, les travaux engagés vont se traduire par la création d'un « observatoire de l'agro-écologie ». Peux-tu nous en dire un peu plus sur ce projet ?
Le projet d'observatoire se construit au fur et à mesure des réunions de la commission, mais aussi grâce aux travaux de groupes d'étudiants de l'École d'Agronomie de Toulouse (ENSAT), ou à ceux de Véronique Sarthou. Il est en cours de finalisation. Il s'agit de créer un outil qui permette de mutualiser et de valoriser les expériences d'agriculteurs engagés dans la voie de l'agro-écologie.
De mon côté, je milite pour un observatoire « appliqué », qui soit accessible au plus grand nombre et permette une mise en œuvre rapide des pratiques proposées. L'objectif, c'est bien que les retours d'expérience puissent servir le plus vite possible !

Agir au niveau des territoires

Schéma de cohérence écologique, Plan Climat-Énergie territorial, schémas énergies renouvelables : pas une collectivité, pas un territoire qui ne soit aujourd'hui impliqué dans un schéma ou un plan, que l'ambition principale soit agricole, énergétique ou climatique. Or, à **Solagro**, on croit à l'approche territoriale, aux démarches collectives. Alors, on accompagne !

Top-down ou Bottom-up ?

Schématiquement, ces démarches sont à la croisée de deux dynamiques :

- la « descendante », qui correspond à une déclinaison de politiques nationales (voire européennes) comme par exemple les « Plans Climat-Energie » issus des lois Grenelle,
- l' « ascendante » où ce sont les collectivités qui prennent elles-mêmes l'initiative d'interroger leurs politiques, de ré-orienter leurs dispositifs de soutien et d'accompagnement, avec des mesures zonées ou éco-conditionnées.

Deux études que nous avons réalisées en 2010 sont emblématiques de la convergence féconde entre le «top-down» et le «bottom-up» : le Plan Climat Energie du Pays Sud Toulousain et l'identification des zones à enjeux prioritaires et l'élaboration de plans d'actions agroenvironnementaux pour le Conseil Général de la Gironde.

Le sur-mesure de Solagro

En matière de démarche territoriale, il n'y a pas de recette miracle mais un savoir-faire à adapter. Chaque territoire a son histoire, ses atouts, ses faiblesses, ses forces motrices, ses résistances qui se révèlent au cours de la mission et avec lesquelles il faut composer.

Accompagner les territoires dans des stratégies énergétiques, climatiques, environnementales, en adéquation avec les besoins des populations en matière de déplacements, de logements, d'activités industrielles et agricoles.

Alors, comment nous y engageons-nous ?
Nous partons du terrain, par le biais d'analyses quantitatives et qualitatives des ressources physiques (sol, eau, milieux naturels, biodiversité, consommations d'énergie, gaz à effet de serre) que nous recoupons avec des potentiels d'amélioration chiffrés (autant que faire se peut). Notre « poly-spécialisation », avec des compétences dans les trois champs de l'énergie, de l'agriculture, et de l'environnement nous permet de porter un diagnostic complet, éco-systémique. Elle nous permet d'objectiver les problématiques, de proposer une ou plusieurs stratégies aux acteurs, et surtout, d'éviter les engouements hâtifs, les refus « de principe » dans l'air du temps, le recours aux solutions toutes faites.

Phase « technique », le diagnostic est aussi un temps de mobilisation des acteurs, que nous menons avec le souci de la pédagogie, et de création d'une culture commune. Les budgets sont serrés, et l'effort consacré à ces phases de diagnostics et d'état des lieux - qu'ils soient agricoles, énergétiques, climatiques - doit être, dans ce type de mission, ajusté au mieux.

Mobiliser les forces du territoire, sans les accabler

Atelier de concertation dans le cadre de notre étude pour le Pays Sud Toulousain.

Une fois les orientations stratégiques validées, commence l'étape d'élaboration des plans d'action, étape qui se fait en groupes de concertation plus ou moins ouverts selon les territoires et les sujets. Notre priorité : extraire les pistes que les acteurs du territoire sont en capacité et surtout en désir de mener à bien. Cette façon de faire, qui se traduit par la mise en avant de quelques actions, tourne le dos aux catalogues livrés clés en mains. Elle déconcerte parfois. Mais nous sommes très clairs : le trop est l'ennemi du bien, et l'essentiel est de faire émerger les forces vives, de créer une dynamique, et non pas d'accabler les territoires avec des listes de vœux pieux.
En revanche, il est un thème sur lequel nous ne transigeons pas : la nécessité des moyens. Rien de durable ne peut aboutir si le territoire ne se dote pas de moyens financiers et humains, dans la durée, à la hauteur des objectifs. C'est même un indicateur clé qui permet assez rapidement de mesurer si la collectivité veut réaliser une vraie politique et mettre en mouvement le territoire, ou si elle se contente de faire comme, voire de faire de la « com… ». Nous avons eu le privilège de n'être jamais confrontés à ce genre de posture. C'est plutôt bon signe.

Méthanisation agricole : de l'étude de faisabilité à l'AMO, bilan chiffré et qualitatif de l'année

En 2010, **Solagro** a consacré 2 pleins temps à 22 projets de méthanisation agricole, depuis les études de faisabilité jusqu'à la maîtrise d'œuvre, en passant par l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), notre cœur de métier.

Des études de faisabilité ont été conduites sur :

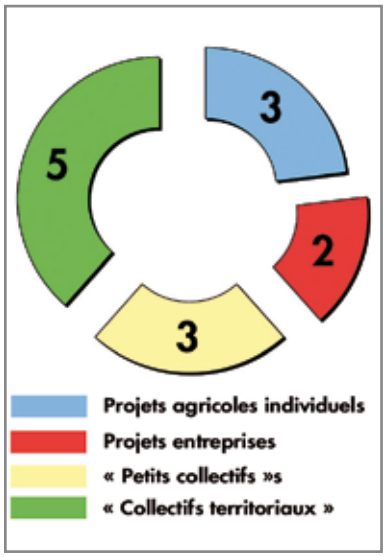

- **3** projets agricoles individuels : EARL Ferme d'Haravilliers (95), GAEC de Pargas (32), Grimal (12)
- **2** projets pour des entreprises : Aéroport de Paris, établissements Arrivé à Saint-Fulgent (85)
- **3** « petits collectifs » de 6 à 30 éleveurs : Fontenay Biogaz (85), Agri Biogaz du Rougier (12), les Fermiers du Sud à la Réunion
- **5** projets collectifs territoriaux : Montbazens (12), Castelnaudary (11), Charchigné (53), Chemillé (49), Pays de Romans (26)

Côté réalisations :

- aide au choix d'un développeur pour le projet d'Ussel (19) ;
- mise en service de l'unité de méthanisation du Lycée de la Motte Servolex (73) (étude **Solagro**) ;
- lancement de la construction de l'unité de méthanisation du Lycée agricole de Périgueux (24) : maîtrise d'œuvre Sogreah avec assistance de **Solagro** sur la consultation et le choix des entreprises.

Des sessions de formation spécialisée ont été conduites en accompagnement de ces projets auprès de 60 agriculteurs à Ussel (19) dans le cadre de la démarche méthanisation territoriale, de 15 éleveurs réunionnais dans le cadre d'un partenariat avec l'ARER, et de développeurs - VolV, IDEX - sur l'agriculture et les enjeux de la valorisation du digestat.

Formation dans le cadre du projet de méthanisation territoriale de la CUMA du Layou (2011)

Méthanisation territoriale : la preuve par 12

Un projet de « méthanisation territoriale » consiste à réunir les acteurs d'un territoire pour réaliser une installation commune de méthanisation. Les agriculteurs sont souvent les premiers impliqués et, dans la plupart des cas, les entreprises agro-alimentaires et les collectivités sont associées.
En 2010, **Solagro** a accompagné, à différentes étapes de leurs développements, une douzaine de projets territoriaux : c'est une de nos spécificités dans le paysage français.

En France, le développement progressif d'un savoir-faire spécifique

Solagro a, dès le début des années 1990, tenté de promouvoir la filière territoriale en s'inspirant du Danemark. A l'époque, ce type de projet se heurtait à l'absence d'une « maîtrise d'ouvrage » clairement identifiée. Le portage par des collectivités locales s'est révélé être une fausse piste. De la même façon, les agriculteurs se sont vite trouvés confrontés à des difficultés de pilotage.

Unité de méthanisation territoriale de Redange, au Luxembourg. Les pays du Nord de l'Europe montrent l'exemple des projets collectifs

Monter des projets de cette ampleur requiert un vrai savoir-faire, d'où l'idée de recourir à des sociétés spécialisées dans le montage des projets. Missions : mener à bien le projet, des études d'ingénierie détaillées jusqu'à la négociation des plans de financement, en passant par la contractualisation des fournitures de matière et de reprise des digestats, des raccordements aux réseaux d'énergie, la conclusion des contrats de construction et d'exploitation, la communication, le plan d'épandage…
Ce modèle de développement a d'abord été expérimenté par la CUMA Mené Energie (22), après l'étude de faisabilité conduite par **Solagro** en 2001. La même démarche a ensuite été mise en œuvre par le projet TIPER à Thouars (79), lui aussi accompagné par **Solagro**. Cette méthode, qui s'améliore projet après projet, reste la meilleure solution pour faire émerger des projets collectifs.

Quelques leçons de l'expérience

Ce modèle étant maintenant sur les rails, il faut veiller au risque d'emballement : raison pour laquelle nous travaillons avec les Coop de France et la FNCUMA à la rédaction d'un guide sur le sujet, destiné aux porteurs de projets, à paraître courant 2011.
Point fort, la méthanisation collective s'avère capable de fédérer l'ensemble des agriculteurs d'un territoire, y compris les plus petites exploitations, sans aucune limite de taille. A contrario, la méthanisation à la ferme concerne en majorité des élevages d'une taille relativement importante, ou bien des éleveurs qui traitent des déchets agroalimentaires ou de supermarchés. En regroupant l'ensemble des agriculteurs, le risque de concurrence entre projets individuels sur un même territoire diminue. La solution collective est la meilleure façon de démocratiser la méthanisation et de faire en sorte qu'elle ne soit pas réservée à une sorte d'élite agricole.

Les agriculteurs de l'association Agribiogaz du Rougier (12), accompagnés par **Solagro**, lors d'un voyage d'études sur la méthanisation en voie sèche, Février 2011

Le fait de construire une usine de méthanisation loin de l'exploitation et de devoir y amener lisiers et fumiers représente une contrainte évidente. Mais celle-ci est contre-balancée par le fait de bénéficier de débouchés énergétiques plus intéressants : il est en effet possible d'implanter l'installation à proximité d'un débouché pour la chaleur, ou d'un réseau de gaz. La mutualisation des parcelles agricoles en un seul plan d'épandage permet de rationaliser les transports de lisiers et fumiers. A Thouars (projet TIPER), il s'avère que le nombre de kilomètres sera plus faible avec la méthanisation que dans la situation antérieure, car la réunion de parcellaires individuels éclatés forme un parcellaire quasi continu. Au final, la diminution de la consommation de carburant pour l'épandage compense largement le carburant dépensé pour amener les matières brutes vers l'unité de méthanisation.
Reste à convaincre les habitants du territoire du bien-fondé de ces démarches qui, parfois, sont perçues comme des gros équipements industriels. Il est important de démontrer l'existence des synergies agronomiques, énergétiques, sociales, offertes par la mutualisation. D'où l'intérêt d'associer très tôt les différents acteurs du territoire, des agriculteurs aux associations de protection de l'environnement, en passant par les collectivités, les consommateurs, les industriels, les pouvoirs publics. La méthanisation collective, c'est avant tout un projet de territoire, capable de fédérer les énergies et de contribuer, localement, à l'efficacité énergétique.

Le biométhane et les digestats intéressent la recherche

Assurer le meilleur avenir aux projets de méthanisation accompagnés par **Solagro**, c'est aussi contribuer, à notre échelle, aux projets de recherche nationaux sur la filière. Zoom sur l'injection du biométhane et la valeur agronomique des digestats.

Unité pilote pour l'injection

Le programme SIMBIOSE (porté par Air Liquide, en partenariat avec Bioénergies de la Brie, **Solagro** et le CRIGEN) a pour but de démontrer, en situation réelle, la faisabilité d'épurer du biogaz de ferme et de l'injecter sur le réseau de distribution du gaz naturel.
Il s'articule autour de l'unité pilote d'injection de biométhane située en région parisienne sur l'exploitation de la ferme d'Arcy.

Ferme d'Arcy (Seine et Marne). La collaboration entre Solagro et les exploitants remonte à l'installation de leur toiture photovoltaïque, suivie d'une étude de faisabilité en méthanisation

Solagro est chargée de réaliser les études technico-économiques. Elles ont servi de base de calcul du tarif d'achat proposé par le groupe de travail national « injection ». À ce jour, le projet est en attente des tarifs d'achat du biométhane injecté. La décision de la poursuite du projet sera prise fin août 2011, en fonction de l'actualité réglementaire.

Valorisation agronomique des digestats

En réponse à des questions souvent posées au cours de nos missions d'assistance aux maîtres d'ouvrage, nous avons démarré en 2010 deux projets concernant l'intérêt agronomique des digestats :

- PHOSPH'OR, programme ANR Ecotech, a pour objectif de mesurer les impacts de deux filières de traitement de résidus organiques (lisiers d'une part et effluents de laiterie d'autre part) permettant la production de sous-produits concentrés en phosphore.
- DIVA, programme ANR Bioénergies, permettra de caractériser et évaluer les différentes filières de traitement des digestats (compostage, séchage, filtration) en vue de leur valorisation agronomique.
  5 digestats prélevés sur des unités de méthanisation en France feront l'objet d'un suivi analytique.

Le pendillard est utilisé pour épandre le digestat tout en minimisant la volatilisation de l'azote.

Les deux programmes vont durer 4 ans et **Solagro** intervient principalement sur les analyses ACV (quantification des impacts des différents traitements sur l'environnement) et sur l'analyse économique.
Nos partenaires pour ces programmes regroupent les principaux pôles de recherche (CEMAGREF, INSA Toulouse, INRA, Ecole des Mines Albi-Carmaux) travaillant sur la méthanisation en France ainsi que des industriels (Valbio, Odipure, Suez Environnement, Evalor, Geotexia).

Unité d'épuration par membranes AIR LIQUIDE, technologie envisagée pour le projet Bioénergies de la Brie

Loi et tarifs sur l'injection du biogaz - 4 questions à Christian Couturier

L'injection du biométhane sur le réseau de gaz naturel permet de fournir un débouché supplémentaire à la filière méthanisation. 2010 est l'année de la percée réglementaire. Christian Couturier, directeur du pôle Energie de **Solagro**, revient sur les avancées… et sur ce qu'il reste à faire.

Quelles sont les propositions de Solagro en matière de soutien public à l'injection ?
Nos propositions sont inspirées du mécanisme existant pour l'électricité renouvelable : obligation d'achat du biométhane, tarif réglementé, système de compensation. Elles ont été débattues par le groupe de travail national réuni par la Direction Générale Energie Climat du Ministère du Développement durable, et sont en partie reprises dans son rapport de novembre 2009.

2010 a vu l'émergence de l'injection dans le paysage légal…
La Loi dite « Grenelle 2 » a été promulguée le 12 juillet 2010. Son article 35b ouvre la voie légale à l'injection (et donc à la vente) de biométhane sur le réseau de gaz naturel. Le processus de rédaction des textes réglementaires est en cours, pour passer à la mise en œuvre.

Sur les aspects techniques, où en est la discussion sur les modalités d'organisation de la filière ?
GRDF et l'ADEME ont constitué un groupe de techniciens au niveau national. Objectif : détailler les rôles et responsabilités de chacun, du producteur de biométhane au gestionnaire de réseau.
De nombreuses questions ont été résolues ou, au moins, discutées. Par exemple, la teneur maximale en oxygène est passée de 0,01 % à 0,7 % pour les réseaux de distribution. La même teneur devrait pouvoir s'appliquer aux réseaux de transport desservant exclusivement des réseaux de distribution. Différentes solutions ont été examinées pour résoudre la question du débit d'étiage, lorsque le débit de biométhane est supérieur au débit du réseau : maillage de réseaux, saisonnalisation de la production, fonctionnement « à rebours ». Le contenu et le coût des postes d'injection - comptage, odorisation…- sont clarifiés. La question de la file d'attente et des délais a été abordée, de même que les questions d'efficacité énergétique et environnementale.

Tous ces aspects et bien d'autres seront exposés dans un « guide du porteur de projet » qui sera prochainement accessible sur Internet.

Et sur la question des tarifs d'achat, où en est-on ?
Le suspense reste entier quant à l'arrêté tarifaire qui doit être publié dans l'été 2011 avec l'ensemble du dispositif réglementaire. Nos dernières propositions consistent à établir un double tarif « été » et « hiver », afin d'encourager la saisonalisation de la production de biométhane, et de rendre plus cohérente la production d'énergie avec les besoins.

Centrales photovoltaïques sur terres agricoles : mais que fait Solagro ?

Alors que **Solagro** sonne l'alarme sur l'artificialisation des terres (environ 60000 ha de terres agricoles perdues chaque année en France), il peut sembler paradoxal de s'engager sur ce terrain.

Et pourtant, nous continuons de répondre aux demandes d'études agronomiques préalables des développeurs de centrales (13 études réalisées en 2010). Au vu des besoins énergétiques, les installations au sol méritent d'être étudiées, dans la mesure où certains terrains, agricoles ou non, présentent peu d'intérêt agronomique. Les surfaces concernées ne mettent pas en danger la capacité de production agricole, et les compléments de revenus peuvent permettre de maintenir des agriculteurs. Dans certains cas, la centrale est compatible avec le maintien d'une activité agricole sur la parcelle (pâturage, apiculture…).

Ci-dessus à gauche : Les centrales au sol peuvent être compatibles avec une activité agricole

Ci-dessus à droite : Parc de panneaux PV installé à Bouloc (31), suite à une étude **Solagro**.

La démarche : exploitation, parcelle, territoire

Dans son approche de l'étude, **Solagro** s'intéresse aux exploitations impactées dans leur globalité et pas uniquement à la parcelle concernée. Sont pris en compte les facteurs suivants : propriété / location des terres, taille de l'exploitation, main d'œuvre employée, types de productions, cheptel, assolement… L'outil Dialecte est parfois utilisé afin d'avoir une bonne visibilité du fonctionnement global de l'exploitation. Un focus est ensuite réalisé sur les parcelles directement concernées par le projet : l'objectif est de qualifier la productivité des terres impactées. Le contexte territorial est également pris en compte (nombre d'agriculteurs, dynamique d'installations, occupation du territoire, prix du foncier…), en lien avec les acteurs agricoles dont la Safer et la Chambre d'Agriculture.

Les impacts du projet sont étudiés sur la fonctionnalité globale de l'exploitation en tenant compte d'éventuelles compensations prévues entre installateur PV et agriculteurs concernés.

Au terme de l'étude, nous rendons un état des lieux, avec un rappel de points principaux, afin de permettre aux autorités publiques responsables de prendre leur décision en connaissance de cause.

La force des réseaux associatifs

Solagro est fortement engagée dans les réseaux associatifs. Certaines adhésions remontent à plus de 25 ans d'autres à 2010.
Les réseaux sont indispensables au développement de notre projet associatif :

- ils sont sources d'information et nous fournissent des lieux d'échanges incontournables pour construire une expertise adaptée ;
- ils permettent de prendre part au débat, au meilleur niveau, pour tenter de faire évoluer le cadre législatif et financier. A cette fin, nous pouvons les alimenter sur la base de nos travaux ou les représenter dans nos domaines de spécialité.
- ils constituent enfin un des modes de faire-savoir et de diffusion des idées, des bonnes pratiques, des bonnes questions.

En 2010 : une participation renforcée à la vitalité des réseaux

Madeleine Charru a été élue présidente du CLER en juillet 2010. Le Comité de Liaison Énergies Renouvelables fédère un réseau de près de 200 professionnels (associations, entreprises organismes publics) répartis sur l'ensemble du territoire national. C'est la seule association agréée pour la protection de l'environnement spécialisée sur l'énergie. À ce titre, et après une participation active et entendue au Grenelle de l'environnement, le CLER est membre ou invité à de nombreuses instances de décision nationales sur les questions d'énergie. Hélas, les communiqués relatifs à ces décisions ont plus souvent dénoncé des reculs que des avancées de la stratégie énergétique nationale.
Christian Couturier a été élu en mars 2010 au comité directeur du Club Biogaz qui compte aujourd'hui plus de 150 adhérents. Après une année d'interventions sur la réglementation, les tarifs d'achat de l'électricité issue de biogaz, au cours de formations… il assure la vice-présidence depuis avril 2011 au coté d'Antoine Jacob, Président.
Sylvain Doublet a été renouvelé dans sa fonction de trésorier de FNE Midi-Pyrénées où l'équilibre financier reste toujours à conquérir pour que cette fédération régionale assure son irremplaçable mission d'alerte, de propositions et d'éducation à l'environnement.

Les associations dont **Solagro** est membre :

- France Nature Environnement Midi-Pyrénées (ex UMINATE), le CLER, l'ATEE et son Club Biogaz, AMORCE (association des collectivités locales et des professionnels pour une bonne gestion des déchets et de l'énergie), l'AFHAC (Association francaise de la haie et de l'arbre champêtre), le CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois Energie).
- Les réseaux auxquels nous participons à titre individuel : la compagnie des négaWatts, l'Association Française d'Agronomie.
- Les initiatives soutenues par une participation au capital social : Enercoop et Mobilib.

INFO→ ÉNERGIE
2000 personnes branchées en 2010

« Les ménages s'impliquent de plus en plus dans l'amélioration de la performance énergétique de leur logement » : c'est l'une des conclusions d'une série d'enquêtes pour l'ADEME auprès de particuliers concernant leurs pratiques et opinions sur les questions environnementales[2]. En 2009, ce sont 14,8 % des ménages français qui ont effectué des travaux ayant pour but de réduire leurs consommations d'énergie ou d'améliorer leur confort (chauffage, eau chaude, isolation, ventilation).
L'Espace **INFO→ENERGIE** de **Solagro** accompagne les ménages toulousains qui s'engagent dans de telles démarches : les deux conseillers, Rémi et Sandrine, répondent aux questions pratiques et théoriques des particuliers sur la maîtrise de l'énergie, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans l'habitat. Leurs conseils, gratuits (grâce au soutien de l'ADEME, de la Région Midi-Pyrénées et du Grand Toulouse) et indépendants sont délivrés lors de permanences (téléphoniques, ou sur rendez-vous dans leurs bureaux) ou dans le cadre d'animations menées à l'extérieur (stands, foires, conférences, etc…).
Au cours de l'année écoulée, plus de 2000 personnes ont bénéficié des services de l'EIE :

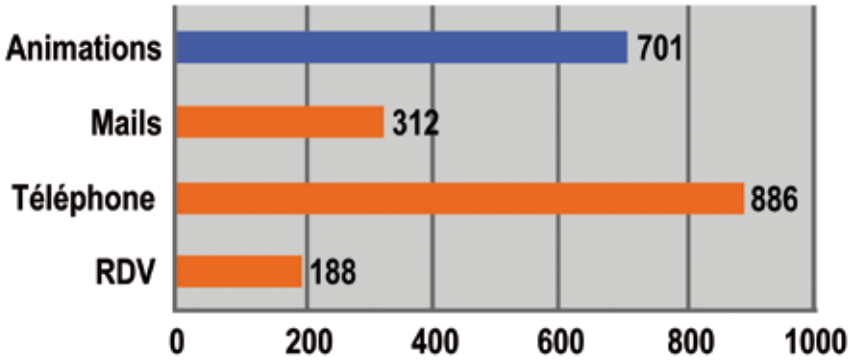

Depuis 2009, les « contacts » s'orientent préférentiellement sur une approche globale du bâti (isolation, enveloppe et ventilation) ; soit la conscience manifeste de maîtriser en premier lieu les consommations, avant de songer à s'équiper d'appareils plus performants et/ou valorisant une énergie renouvelable. Clin d'œil au scénario négaWatt !

La première « Fête de l'Energie » : améliorer la visibilité des EIE

En 2010, la première édition de la « Fête de l'Energie » a eu lieu dans toute la France du 26 septembre du 1er octobre : au total, plus de 800 manifestations locales et 13 500 visiteurs !
L'EIE de **Solagro** a organisé à cette occasion la visite d'une « maison exemplaire », en terre crue, à Cornebarrieu le samedi 25 septembre (50 visiteurs) et une conférence sur le label BBC (Bâtiment Basse Consommation) le jeudi 30 septembre, qui a réuni des particuliers, un assistant à maîtrise d'œuvre, un architecte et des étudiants en architecture. Ainsi, les échanges ont-ils été nourris par l'expérience de chacun. Le label BBC sera la règle pour tous les permis de construire déposés à partir du 1er janvier 2013.

(2) Citées dans Ademe et Vous, Stratégies et études, 30 mars 2011

Forte de son succès, la «Fête de l'énergie» fêtera son 2eme anniversaire du 15 au 21 octobre 2011. L'Espace **INFO→ENERGIE** de **Solagro** y participera, comme à nombre de manifestations, locales ou européennes : Salon de l'habitat, Journées Nature de Midi-Pyrénées, Semaine du développement durable, Journées portes ouvertes du CLER, Journées européennes du solaire…
Sur le site des Espaces **INFO→ENERGIE**, retrouvez l'ensemble du programme dans votre région: www.infoenergie.org

« Maison : ça ne coûte pas plus cher d'être écolo »

Ce titre de La Dépêche du Midi (article publié à l'occasion de la Fête de l'Energie) illustre bien l'une des premières questions que se posent les particuliers avant de s'engager dans une démarche d'amélioration énergétique de leurs logements.
Pour répondre à ce genre de questions pratiques, l'EIE propose régulièrement, le samedi, des visites de maisons « exemplaires » d'un point de vue énergétique. Elles permettent aux porteurs de projet d'échanger directement avec des ménages qui ont déjà « sauté le pas ».
Début 2010, l'EIE a organisé, par exemple, sa première visite d'une maison « BBC ». Pour ne pas consommer plus que les fameux 45 kWh d'énergie primaire/m^2/an pour notre région (chauffage, refroidissement éventuel, eau chaude, éclairage, ventilation et auxiliaires) cette maison allie les principes bioclimatiques avec des énergies renouvelables :

- Forme compacte, pièces à vivre ouvertes largement au Sud, espace tampon du côté des vents dominants.
- Isolation renforcée et réduction des ponts thermiques par utilisation de briques monomur, isolation de la toiture par 30 cm de ouate de cellulose (40 cm par endroits !).
- Ventilation double flux.
- Chauffage et eau chaude solaire (Système solaire combiné) couplé à une chaudière à condensation au gaz de ville alimentant deux planchers chauffants (RDC et étage).
- Un poêle à bois.

Résultat : moins de 400 € par an pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, l'éclairage et la ventilation.

Maison « BBC » visitée le 20 mars 2010, à Fontenilles

Nous sommes toujours activement à la recherche d'autres heureux propriétaires de maisons performantes prêts à nous ouvrir leurs portes afin de faire partager leur expérience. Avis aux amateurs !

Former, informer : 4 questions à Frédéric Coulon et Nicolas Métayer

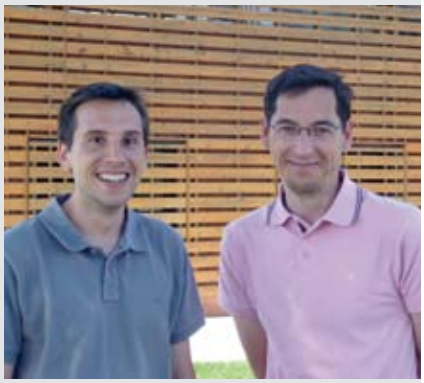

La formation, à **Solagro**, c'est plus qu'une simple activité (p.8), c'est un véritable objectif. La parole à Frédéric Coulon et Nicolas Métayer, intervenants pour **Solagro**.

Frédéric, tu as assuré plusieurs formations pour l'IFORE[3] : peux-tu nous en dire un peu plus sur les objectifs et le public de ces formations?

FC : Nous sommes intervenus dans deux cadres, pour l'IFORE, en 2010 : d'une part dans le cadre de la formation initiale des agents techniques de l'environnement. D'autre part dans le cadre d'un cycle de formation « biodiversité » conçu par **Solagro** et dont le public est issu du milieu agricole ou des services déconcentrés de l'Etat. J'ai personnellement animé une journée sur les intérêts des infrastructures agroécologiques pour la biodiversité, par exemple.

Nicolas, comment se sont passées les premières formations à Dia'terre® ?

NM : Jean-Luc Bochu et moi avons tout d'abord été formés, en septembre 2010, pour devenir formateurs Dia'terre® (**Solagro** est l'un des 5 organismes de formation à Dia'terre® habilités par l'Ademe). Puis nous avons réalisé quatre sessions de formation, entre octobre et décembre 2010. Les participants sont des techniciens agricoles issus d'institutions diverses : chambres d'agriculture, centres de gestion, organismes de développement rural… Fin 2010, nous avions formé 60 stagiaires. Au 15 avril 2011, nous avons dépassé les 100 stagiaires.

Comment la formation s'articule-t-elle avec nos autres travaux ?

FC : Nos formations s'appuient sur les expériences acquises dans le cadre de travaux d'études ou de terrain, au fil des ans. Les attentes des stagiaires sont liées à l'expertise propre à **Solagro** : ces formations sont l'occasion de valoriser les résultats de nos travaux.

NM : Et puis, elles sont souvent l'occasion d'échanges informels dont naissent de nouveaux projets !

C'est quoi la « méthode Solagro », en formation continue ?

- Faire travailler les stagiaires sur des cas concrets, si possible grâce à des visites de terrain.
- Leur proposer un « service après vente », pour le cas où ils souhaitent « creuser » les sujets.
- Faire intervenir d'autres acteurs : c'est toujours enrichissant !

En 2010, Solagro a également :

- assuré des formations pour l'Institut négaWatt, l'ARER (Agence régionale de l'énergie Réunion), EDF, Vol-V, Idex, le Ministère de l'Agriculture, Terre de Liens, des lycées professionnels, des porteurs de projets de méthanisation et plusieurs autres partenaires associatifs… sans compter les particuliers formés par l'EIE ;
- organisé ses propres formations (valorisation du gaz de décharge, …) ;
- accompagné 3 voyages d'étude sur la méthanisation dans le cadre de contrats.

(3) L'IFORE est l'institut de formation du ministère de l'environnement.

Ils font Solagro

Le conseil d'administration

Élus lors de l'Assemblée Générale de juin 2010, les membres du CA sont en fonction au moins jusqu'à la trentième AG de Solagro, prévue ce 21 mai 2011.

Le bureau
Monique Fauré, présidente
Bruno Legagneux, vice-président
Alain Salcedo, trésorier
Henri Schneider, secrétaire
Les autres administrateurs
Jacques Berthelot, Corinne Bonnefous, Cécile Canale, Marc Deconchat, Florence Fargier, Paul Neau, Jean-Luc Sonnier, Marc Raymond
Bernard Maruejouls, administrateur d'honneur
Philippe Pointereau et Christian Couturier représentent les salariés au conseil d'administration
Etienne Paul participe aux réunions du Conseil d'administration en tant qu'observateur.

En 2010, le CA s'est réuni 4 fois, avec pour chantiers prioritaires le projet de scénario **Afterres2050** et celui de mettre en place un observatoire de l'Agroécologie. La possibilité pour l'association de déménager dans de nouveaux locaux a été évoquée. Enfin, conformément à sa mission, le CA s'est également appliqué à assurer le rôle d'administration, de gestion et représentation de l'association. La décision d'adhérer à Energies Partagées confirme l'engagement en faveur des investissements citoyens.

Les adhérents

Au nombre de 103 en 2010, ils ont participé à la vie de Solagro via le groupe de travail sur le scénario **Afterres2050**, la commission agroécologie, leurs messages en réaction à nos publications ou encore en relayant les travaux et résultats de Solagro dans leurs réseaux ! Merci à eux !

Les adhérents
lors de l'AG du 12 juin 2010
à Castanet Tolosan

L'équipe salariée 2010

Comité de direction

Madeleine CHARRU - Directrice
Philippe POINTEREAU
Christian COUTURIER

Pôle AGRICULTURE
Philippe POINTEREAU, Directeur

Chargés d'études et projets
- Jean-Luc BOCHU
- Charlotte BORDET
- Frédéric COULON
- Sylvain DOUBLET
- Nicolas METAYER

Pôle ENERGIE
Christian COUTURIER, Directeur

Chargés d'études et projets
- Sylvaine BERGER
- Elen DEVAUCHELLE
- Céline LABOUBEE
- Marthe L'HUILLIER
- Jérémie PRIAROLLO
- Claire RUSCASSIE

Mission INF0➔ENERGIE
- Rémi GAYRARD
- Sandrine LAMBERT

Services transversaux
- Anne-Laure CONSTANTIN
  Attachée de direction
- Kheira HAMMOUD
  Secrétaire
- Sophie MARIN
  Assistante ingénieurs
- Isabelle MEIFFREN
  Information,
  coordination de projets
- Muriel MONTET
  Administration
  comptabilité

Après les embauches de 2009, l'équipe salariée s'est stabilisée, en 2010, à 21 salariés, soit 18 équivalents temps plein.

L'équipe réunie au gîte Namaste pour la « journée d'équipe annuelle », janvier 2011

Aurélie Sézille a été remplacée en mars 2010 par Anne Laure Constantin.
Céline Porhel a intégré l'équipe « Energie » le temps d'un remplacement de congé maternité.
Fin 2010, Brigitte Langevin a été recrutée pour remplir une mission sur « Pratiques agricoles et biodiversité » - elle a pris ses fonctions en avril 2011.

Les autres collaborateurs

Véronique Sarthou a travaillé pour Solagro à la construction de notre observatoire de l'agro-écologie.
Eric Péro a accompagné le « lifting » de **Solagro** : création du nouveau logo et des nouveaux outils de communication.
Plusieurs stagiaires ont accompagné nos projets et enrichi l'équipe salariée de leurs contributions le temps de leurs passages. Merci à Cyrille Chevalier (pour ses enquêtes sur les circuits courts), Rodolphe Guenon (pour sa plongée dans les arcanes juridiques de la méthanisation territoriale), Cécile Goller (pour ses études sur les plantes messicoles), Lolita Lorenzon et Marine Gimaret (pour les améliorations apportées à Dialecte).
Nous avons également encadré un groupe d'étudiants de l'ENSAT dans le cadre de nos travaux sur l'agro-écologie.

Solagro

Directrice de la publication :
Monique Fauré, présidente

Ont participé à la rédaction :
Sylvaine Berger, Jean-Luc Bochu, Madeleine Charru,
Anne-Laure Constantin, Christian Couturier, Elen Devauchelle,
Sylvain Doublet, Monique Fauré, Rémi Gayrard, Sandrine Lambert,
Isabelle Meiffren, Nicolas Métayer, Philippe Pointereau,
Jérémie Priarollo.

Conception et réalisation graphique : Eric Péro - www.imageric.fr
Crédits photos : **Solagro**, sauf mention contraire
Date de publication : Mai 2011

Solagro

Solagro

75 voie du TOEC – CS 27608
31076 TOULOUSE Cedex 3 - Tel : 05 67 69 69 69
Mél : solagro@solagro.asso.fr - site Web : www.solagro.org